

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 202

Artikel: Commemoration du 9 novembre 1932 : nostalgie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMÉMORATION DU 9 NOVEMBRE 1932

Nostalgies

La gauche genevoise se souvient du 9 novembre 1932. Le 40^e anniversaire de la fusillade qui abat-til 13 civils devant le Palais des expositions trouve cette année un écho nouveau et amplifié. Pourquoi ? C'est ce que nous allons tenter de comprendre en analysant quelques articles de presse récents. Tout autant que des commémorations, ces textes sont en effet des prises de position. Toutes les familles de la gauche genevoise ne sont pas représentées ici, mais l'éventail paraît déjà assez riche pour autoriser une conclusion qui ne trahisse pas l'esprit des textes, malgré découpages et juxtapositions.

Les quatre articles examinés soulignent tous l'actualité de l'événement. Mais chacun à sa manière.

Chez les socialistes on demeure vague mais politique. « Tribune socialiste » écrit en effet : « Pour nous gens de gauche, il faut bien nous rendre compte qu'un tel événement pourrait se reproduire et en tirer les conclusions qui s'imposent ». Et « Le Point » (genevois) N° 7 de conclure : « Certaines nouvelles générations de la bourgeoisie semblent ignorer les méfaits sociaux de leur classe. Il suffit de voir les tendances réactionnaires qui se dessinent actuellement dans la politique genevoise ». En revanche dans le périodique communiste « Vérité / Voix ouvrière », l'accent est mis sur la lutte des classes : « Les mêmes causes peuvent conduire aux mêmes effets dans la période que nous connaissons actuellement de détérioration rapide des rapports sociaux sous les coups cumulés de la concentration et de l'inflation ». Tandis que « La Brèche » (N° 57), organe de la Ligue marxiste-révolutionnaire, lie le souvenir du 9 novembre à l'antimilitarisme

révolutionnaire et, rappelant la création de la PMI, écrit que « la bourgeoisie suisse démontre que l'armée, tout en passant au second plan pour les tâches de répression dans le cadre de luttes partielles, reste le dernier rempart sur lequel repose son pouvoir social », ce qui laisse supposer au lecteur non informé (et au journaliste de « La Brèche » ?) que le projet de PMI a été effectivement réalisé aujourd'hui.

Le sceau de l'unité ouvrière

Dans trois articles sur quatre, ce 9 novembre est revêtu du sceau de l'unité ouvrière. Dans « Tribune socialiste », comme dans « Le Point », où s'exprime Lucien Tronchet, il n'est question que de la gauche et de militants ouvriers. Dans « Vérité / Voix ouvrière » on rappelle que la con-

La « Tribune-Le Matin » répond à « Domaine Public »

Monsieur le rédacteur,

Dans votre numéro du 19 octobre écoulé, vous avez fait à notre journal, la « Tribune de Lausanne-Le Matin », l'honneur de lui consacrer quelques colonnes.

Permettez-nous de vous dire que votre texte, tout émaillé de points d'interrogation, nous est apparu comme une sorte de voyage au pays des hypothèses les plus aventureuses ; il n'allait guère au-delà des conversations que l'on tient à bâtons rompus au sein d'une rédaction et à l'issue desquelles on décide de creuser le problème et de se renseigner. Mais, hélas ! vous en êtes restés là.

Voyons un peu : vous discernez un premier signe avant-coureur de concentration, dans le

fait que lors de la course cycliste « A travers Lausanne » soit apparu *discrètement* sur l'affiche de cette manifestation le sigle de « 24 Heures » à côté de celui de la « Tribune ». On voit immédiatement ce que le Sherlock Holmes, qui sommeille en chaque journaliste, même amateur, peut déduire de bouleversant à partir d'un tel indice ! Malheureusement, la course cycliste en question est patronnée en commun par les deux quotidiens précités depuis plusieurs années déjà. Passons...

Vous nous dites « stagnants ou en perte de vitesse sur les marchés extérieurs au canton » — vous basant apparemment sur des « on-dit » invérifiables — alors que nous progressons dans tous les secteurs ; et vous savez que nous tenons nos chiffres à votre disposition, comme à celle de nos lecteurs ou de nos annonceurs. Les restrictions postales sont de pénibles réalités, qui nous contraignent certes à de coûteuses opérations ; elles sont bien autre chose que

des alibis qui permettent à l'éditeur de « pousser des pions » et de préparer sournoisement des concentrations.

Si le directeur d'édition de « 24 Heures », dans son article intitulé « Grandes manœuvres », embouche — trop bruyamment à votre avis — les trompettes de la réussite, ce n'est pas dans le but que tout alentour s'écroulent les murailles de Jéricho.

La « Tribune de Lausanne-Le Matin » est en pleine expansion ; elle est indépendante et le restera. C'est aussi simple que cela.

Nous sommes bien convaincus que vous n'aviez nulle intention de nuire à notre quotidien et que vous vous posiez à son sujet des questions, auxquelles nous aurions volontiers répondu.

C'est pourquoi nous signons, sans arrière-pensée et sans amertume

Confraternellement vôtre
« Tribune de Lausanne-Le Matin »

tre-manifestation de gauche avait été convoquée par les partis socialiste et communiste. Mais cet oubli des luttes fratricides d'autan et des filiations réelles n'est pas du goût des trotskistes. Et « La Brèche » d'expliquer que si c'est à la troupe que la bourgeoisie dut en Suisse romande faire appel pour briser la combativité ouvrière, c'est parce qu'« en Suisse alémanique, et avant tout dans le centre industriel et politique zurichois, la social-démocratie prend elle-même en charge la répression des mouvements les plus violents ».

Sur les événements eux-mêmes, les évocations divergent aussi. Socialistes et communistes du Parti du Travail évoquent les fantômes de la crise: chômage, misère, scandales financiers, montée du fascisme de Géo Oltramare. « La Brèche », elle, publie sur deux pages et demie des extraits d'une brochure à paraître qui retrace avec minutie le film des événements. Et qui prouve que la foule a effectivement, par la voix et le geste, désarmé les soldats qui se faufilaient les uns derrière les autres dans la manifestation et que certains fusils ont été brisés contre les trottoirs, ce que nie en revanche « Vérité / Voix ouvrière » qui écrit : « La foule rassemblée au rond-point de Plainpalais était des plus débonnaires avec pour seul objectif de se faire entendre par des accusateurs de mauvais aloi... Les recrues massées devant le Palais des expositions n'ont jamais été « agrédies » (sic) par les quelques centaines de curieux massés devant l'ancienne poste du Pont-d'Arve... »

Les raisons du massacre

Alors pourquoi le massacre ? Lucien Tronchet, dans « Le Point », évoque « les attaques menées par les bandes de nervis fascistes », moyen de circonstance de la bourgeoisie à l'époque pour accentuer sa pression sur la classe ouvrière. « Vérité / Voix ouvrière » parle de « l'imprudence, consciente ou inconsciente, des officiers... qui consistait à envoyer sans raison une escouade de très jeunes gens remplir des tâches que la police pou-

vait assurer aisément ». Elevant les responsabilités, « La Brèche » précise : « Et lorsque la « gauche » socialiste de Léon Nicole décide de barrer la route aux premières attaques fascistes dirigées contre les leaders du Parti, le Gouvernement genevois n'hésite pas à provoquer une épreuve de force... Il constatera amèrement que les officiers d'extrême-droite ne se seront guère préoccupés des répercussions politiques à long terme ».

Un ton passéiste

Que tirer de ce rapide survol de quelques thèmes importants ? Chez les socialistes et les communistes, le ton est résolument passéiste : nécessité du souvenir pour les jeunes, qui ne connaissent pas l'événement et ne l'apprennent pas à l'école (ce qui n'est plus aussi vrai depuis quelques années), car les luttes sociales et politiques se raidissent. Du côté trotskiste, on se met au diapason de l'antimilitarisme relancé par les récents événements dans les casernes genevoise et vaudoise. Mais si l'appel à la manifestation du 9 novembre 1972 s'achève par des mots d'ordre d'antimilitarisme révolutionnaire : « l'ennemi est dans notre pays », le chapeau de l'article commémoratif qui suit tire une autre leçon du 9 novembre 1932 : « D'où la doctrine, pour la bourgeoisie suisse : si l'armée est au service du capital, le capital ne peut pas en attendre n'importe quel service... ». Affirmation qui ne se comprend qu'à la lumière de la présentation faite par « La Brèche » du 9 novembre 1932 et non par la tactique de la LMR à l'occasion du 40^e anniversaire.

Un mythe

Comme bien d'autres événements de l'histoire sociale, le 9 novembre 1932 est devenu un mythe pour la classe ouvrière genevoise. Chacun peut donc l'interpréter à sa manière et selon les besoins politiques du moment. Ce mythe pourtant, à la

différence de celui de la Commune de Paris ou du Front populaire, est ambigu au regard déjà de l'antimilitarisme. L'armée qui a tiré ce soir-là n'était composée que des recrues affolées, envoyées dans la foule par des chefs paniqués, stupides ou cyniques. Quant au Conseil d'Etat genevois, on peut peut-être plaider l'affolement, à partir du moment où la contre-manifestation menace de déborder le meeting fasciste tenu à la salle communale de Plainpalais. Mais dans le climat d'extrême-tension de l'époque, marqué presque quotidiennement par des bagarres provoquées par les fascistes (ce climat que certains voudraient ressusciter aujourd'hui, n'est-ce pas Heurtbise ?) l'autorisation accordée à Géo Oltramare de tenir sa « mise en accusation publique de Nicole et Dicker » ne pouvait être qu'une provocation. Non seulement aux yeux des travailleurs et des gens de gauche. Mais aussi aux yeux des responsables politiques et policiers de l'époque, si tant est qu'on leur accorde le moindre soupçon de bon sens.

Mythe ambigu, le 9 novembre l'est encore, non pas tant parce qu'il s'achève par une défaite (le massacre, puis le printemps des fronts en 1933) et par une demi-victoire ouvrière (l'élection de 4 socialistes au Conseil d'Etat genevois en novembre 1933), qu'en raison des profondes divisions qui régnaien alors dans les rangs de la gauche, et que l'histoire ne peut nier.

Les droits des morts

Les morts du 9 novembre 1932 — dont certains n'étaient que d'apolitiques curieux — ont droit au souvenir. Mais la gauche a mieux à faire que de chercher des forces nouvelles dans des interprétations contradictoires — et manipulatrices — d'événements ambigus. Mieux à faire que de se fabriquer des martyrs à partir d'innocentes victimes qui n'en peuvent mais. A moins alors d'avouer résolument, comme Clemenceau à propos des anciens combattants, « qu'ils ont des droits sur nous » !